

LE BOULEVERSEMENT DE 1789

Document 1 : Le serment du Jeu de paume

L'Assemblée nationale considérant qu'[elle est] appelée à fixer la Constitution du Royaume, [...], rien ne peut empêcher qu'elle ne continue ses délibérations dans quelque lieu qu'elle soit forcée de s'établir, et qu'enfin, partout où ses membres sont réunis, là est l'Assemblée nationale.

Arrête que tous ses membres prêteront le serment solennel de ne jamais se séparer [...], jusqu'à ce que la Constitution soit établie et affermie sur des fondements solides.

QUESTIONS

Répondez aux questions suivantes à l'aide de phrases complètes et correctement orthographiées.

1- Document 1

- Quand ce serment a-t-il lieu ?
- Quelle mission l'Assemblée nationale se donne-t-elle ?

2- Document 2

- Quand se déroule cet épisode ?
- Pourquoi le peuple attaque-t-il la Bastille ?
- D'après le document, qu'est-ce qui rend le peuple furieux ?

3- Document 3

- A quel ordre appartient l'auteur du texte ?
- Quelle décision prennent la noblesse et le clergé ?
- Qu'est-ce qui les pousse à prendre cette décision ?
- Expliquez la phrase soulignée.

SYNTHESE :

A l'aide de vos connaissances et des informations tirées des documents, rédigez une synthèse d'une vingtaine de lignes sur Le bouleversement que représente l'année 1789 dans l'histoire de France.

Document 2 : La prise de la Bastille

« On commença par sommer le Gouverneur, M. le marquis de Launay, de rendre cette forteresse ; les délégués furent introduits entre les deux ponts-levis, et aussitôt le Gouverneur fit feu sur les délégués qui furent tous tués dans l'instant. Le peuple alors furieux attaqua ce fort, plaça des canons en face des portes, cassa les chaînes du pont-levis, entra en foule dans la première cour malgré le feu de la place, répéta la même chose au second pont-levis, entra dans le fort. Les cinquante invalides ou plus que défendaient ce fort étaient tués ou se rendirent. Les prisonniers furent conduits à l'Hôtel de Ville à coups de bâtons à travers les insultes du peuple qui criaient « pendus ».

En arrivant à l'Hôtel de Ville, M. le marquis de Launay fut percé de mille coups [...]. La nuit se passa dans les craintes ; les différents étages des maisons étaient pourvus de pierres pour lancer sur les troupes du roi. »

Mémoires de Barras, journal autographe.

Document 3 : L'Assemblée dans la nuit du 4 août.

« La séance du mardi soir, 4 août, est la séance la plus mémorable qui se soit jamais tenue. Les ducs d'Aiguillon, proposèrent que la noblesse et le clergé prononcent le sacrifice de leurs privilèges. L'insurrection générale, les provinces en partie ravagées, plus de cent cinquante châteaux incendiés, les titres seigneuriaux recherchés et brûlés, l'impossibilité de s'opposer au torrent de la Révolution, tout nous prescrivait la conduite que nous devons tenir. Il n'y eut qu'un mouvement général. Le clergé, la noblesse se levèrent et adoptèrent toutes les motions proposées. **Il eût été inutile, dangereux même de s'opposer au vœu général de la nation.** »

Marquis de Ferrières (député de la noblesse de Saumur),
Mémoires. 1821.

Pour rédiger la synthèse :

- En 1789, après l'ouverture des Etats Généraux... (continuez à l'aide du doc. 1).
- Suite à cette révolte des notables, le peuple se soulève... (continuez avec le doc. 2).
- Cette révolte entraîne la fin de la société d'Ancien régime... (continuez avec le doc. 3).